

## Conseil d'Ecole Vendredi 6 juin 2014

### Présents :

<u>Les représentants des communes :</u>	Mme Wunenburger, adjointe déléguée aux affaires scolaires
<u>Les représentants de parents :</u>	Mmes Eggenspieler, Kettler, Léon, Lutz, Medus, Meister, Metzger, Pauly, Quiquerez, Schreiber, Schur et M. Biehlmann
<u>L'équipe enseignante et ATSEM :</u>	Mmes Bach, Besada, Hagenbach, Litzler, Matijasic, Richard, Roch, Schuller, Roussillat, Rouyer, Tissot, Zaugg et M. Oberdorf
<u>Absents et excusés :</u>	M. Schielin, Maire de la commune de Waldighoffen Mme. Pierre, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription d'Altkirch, Mmes Farnel et Gissingier et M. Seger, représentants de parents M. Schmitt, enseignant

Mme Roch ouvre la séance, salue et remercie les membres du conseil d'école.

Désignation des secrétaires de séance : Mmes Léon et Matijasic

Rappel de l'ordre du jour.

### **1. Bilan de l'année scolaire écoulée :**

#### a. Le projet d'école et sa mise en œuvre durant l'année scolaire 2013/2014 :

Mme Roch et les enseignantes présentent le travail mené durant l'année dans le cadre du projet d'école.

La mise en œuvre des diverses actions suit son cours.

- **Action 1** : Améliorer l'écriture sans erreur des mots mémorisés par les élèves au cycle 2.
- **Action 2 et 3** : Activités rituelles de conjugaison.
- **Action 13** : L'utilisation du dictionnaire.

Ces quatre premières actions ont pour objectif d'améliorer la maîtrise de la langue.

- **Action 4** : Les défis-maths.

Les défis-maths ont été organisés dans toutes les classes élémentaires.

- Les élèves de CM2 ont participé au concours « Mathématiques sans frontière » jeudi 13 mars.
- Toutes les classes de CP et CE1 ont participé au « Koala des maths », et celles de CE2, CM1 et CM2 ont participé au « Kangourou des maths » jeudi 20 mars. La remise des prix a eu lieu le 20 mai.
- Certaines classes de cycle 3 participent également au concours « Calcul@tice » dans le cadre de la semaine des mathématiques.

➤ **Action 5** : Liaison GS-CP : le passage de la dizaine. Les élèves créeront et utiliseront du matériel pour travailler le passage de la dizaine. Le matériel construit en GS l'an passé, a été transmis aux classes de CP cette année.

➤ **Action 6** : Méthodologie de la résolution de problèmes. L'objectif est d'amener les enfants à acquérir des stratégies de résolution face à divers problèmes.

➤ **Action 7** : Susciter l'envie de découvrir le monde des arts visuels pour se créer une culture personnelle. Dans le cadre de cette action, toutes les classes ont pu assister à un spectacle dans le cadre du festival « Momix » qui s'est déroulé à la médiathèque. L'école remercie la municipalité qui a financé tous les droits d'entrée. Le travail autour des arts se poursuit dans toutes les classes. Lors de la fête de l'école une exposition des travaux des élèves sera organisée.

- **Action 8** : Accroître le vocabulaire en allemand.

➤ **Action 9** : Les permis de responsabilités.

➤ **Action 12** : Action spécifique liée à la mise en place des activités pédagogiques complémentaires. Les activités pédagogiques complémentaires prendront fin mardi 10 juin.

Période	Nombre d'élèves pour qui les activités pédagogiques complémentaires ont été proposées	Nombre d'élèves ayant suivi les activités pédagogiques complémentaires
1	53	49
2	44	40
3	38	34
4	38	34
5	40	-

Les activités pédagogiques complémentaires seront reconduites à la rentrée prochaine.

➤ **Le sentier pédagogique** :

Les classes du CE2 au CM2 ont participé au mois d'avril au projet de création d'un sentier pédagogique. Pour la troisième année consécutive, en partenariat avec la municipalité et la Maison de la Nature de Altenach, les élèves ont pu découvrir un nouveau sujet d'étude : la rivière.

L'objectif cette année a été de créer des jeux interactifs sur des thèmes liés à la rivière (cycle de l'eau, pollution, faune et flore....) Après une étude sur le terrain de l'Ill et ses abords, les élèves ont réalisé des recherches pour leur permettre d'acquérir des connaissances solides pour rédiger, dessiner et fabriquer les maquettes des jeux en bois.

Les sentiers « forêt » et « verger », seront reliés courant septembre par le sentier « rivière » qui se trouvera le long de l'Ill en contrebas de l'ancienne usine Lang.

Toutes les informations relatives au projet et à sa mise en œuvre sont en ligne sur : [www.waldighoffen.com](http://www.waldighoffen.com)

Mme Wunenburger indique que la mise en place des panneaux se fera mi-septembre et sera suivie d'une inauguration. Le parcours au bord de l'eau sera probablement modifié afin de respecter la propriété des terrains.

Les enseignants remercient la municipalité pour avoir soutenu ce projet qui a été une expérience unique pour les élèves. Les apprentissages menés durant ce travail ont été riches et porteurs de sens pour tous.

- Le bilan des actions du projet d'école 2010-2014 :

Un bilan sera effectué par le conseil des maîtres. Ce bilan recensera toutes les actions menées durant l'année scolaire et durant la période 2010-2014. Cette analyse permettra d'évaluer la pertinence des différentes actions et d'envisager de nouveaux objectifs à atteindre.

Le bilan du projet d'école 2010-2014 devra être adressé à l'inspection académique pour le 20 juin. Un nouveau projet d'école devra être créé à la rentrée prochaine pour la période de 2014 à 2017.

- Stage de remise à niveau CM

L'Education nationale organise des stages de remise à niveau, en mathématiques et en français, durant les vacances scolaires pour les élèves de CM1 et CM2. Ces stages sont encadrés par des enseignants du premier degré, sur la base du volontariat.

	Nombre d'élèves ayant accepté la proposition	Nombre de stages proposés	Nombre de stages validés par l'Education nationale
Avril	9 sur 15	2	2
Aout	5 sur 7	2	?

Cette année il n'y a plus la possibilité d'organiser des stages au début du mois de juillet. Les stages ont été réduits à 12h à la place de 15h et seront organisés sur 4 matinées de 3h.

- Evaluations

Durant le dernier trimestre il y a eu cinq évaluations :

- GS : évaluation des compétences langagières et numériques menée par les enseignants.

- CP : évaluation départementale des compétences langagières et numériques.

Ces évaluations sont des outils pour les enseignants afin d'adapter le parcours scolaire de chaque enfant en fonction de ses besoins.

- CE1-CM2 : évaluation nationale des compétences en mathématiques et en français non reconduites cette année.

- CM2 : évaluation académique des compétences en langue allemande pour les classes monolingues et pour les classes bilingues.

- Projets pour la fin d'année scolaire :

Les enseignants des différentes classes présentent les différents projets qui seront finalisés cette fin d'année scolaire.

PS-MS-GS mono	Sortie au zoo prévue le 16 juin.
PS-MS bi	Visite du DinoPark de Reckler et rencontre avec les correspondants.
GS-CP bi	Visite de la mairie et rencontre avec M. le Maire le 16 mai, visite de la caserne et rencontre avec les pompiers prévues le 20 juin.
CP mono	
CE1-CE2 bi	Sortie à la journée avec un pique-nique prévue pour la fin d'année.
CE1-CE2 mono	Spectacle de danse à la Coupole à Saint-Louis Visite de la station d'épuration de Grentzingen le 20 juin.
CM1-CM2 bi	Spectacle de danse à la Coupole à Saint-Louis. Visite du collège de Ferrette mardi 1 <sup>er</sup> juillet.
CM1-CM2 mono	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Projet « Protéger l'environnement j'adhère »</u> La classe a créé un jardin au carré dans la cour de l'école élémentaire. Ce projet avait débuté dès la rentrée avec une visite du parc de Wesserling, puis il s'était poursuivi par un travail en classe pour finir par une réalisation concrète. Neuf bacs seront mis en place : 5 carrés de 1m de côté et 4 rectangles de 0,5m x 2m. Les plantations seront variées. Dans les rectangles il y aura des fruits rouges et dans les carrés il y aura à la fois des plantes vivaces et annuelles. Ce projet a été cofinancé par l'Ariena et la coopérative scolaire. L'Ariena a financé l'intervention durant 15h de François Jaeckel, animateur environnement de la Maison de la Nature de Altenach. La coopérative scolaire a financé le matériel (bois, visserie, huile de lin, terre amandée, paillage, plantation, outillage...).Le cout global du projet s'élèvera à 2 235€ environ. La coopérative scolaire soutiendra le projet à la hauteur de 1 275€.</li> <li>• Visite de la station d'épuration de Grentzingen le 20 juin.</li> </ul>

Le photographe est passé dans les classes le 27 mai. Une nouvelle formule (trptyque avec photo de classe et portraits individuels) viendra compléter les photos de classe traditionnelles. Le prix de vente de la photo de classe simple est fixé à 5€ comme les années précédentes, et celle du triptyque complet à 12€.

Les représentants de parents sont favorables à la proposition d'une nouvelle formule.

b. Bilan financier de la coopérative scolaire :

La coopérative scolaire de l'école, affiliée à l'office centrale de la coopération à l'école (O.C.C.E.), permet la gestion d'un budget qui lui est propre.

Ses ressources proviennent du produit de ses activités (fête d'école, kermesse, spectacle ...), de dons, de subventions et de la cotisation de ses membres. Les versements à la coopérative scolaire sont volontaires ; à la rentrée scolaire 2013/2014 la participation volontaire des familles était fixée à 15€ pour les élèves scolarisés en maternelle et à 10€ pour les élèves scolarisés en élémentaire.

Ce budget permet de soutenir financièrement les projets spécifiques à chaque classe.

Mme Hagenbach, mandatrice et trésorière de la coopérative scolaire de l'école présentera le bilan financier de la coopérative scolaire lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école l'an prochain, puisque le bilan est à effectuer fin septembre.

Pour information la coopérative a permis de financer durant cette année scolaire :

Transports	2 996.00 €
Droits d'entrée pour les sorties	1 271.50 €
Matériel consommable (bricolage. arts visuels. recette...)	1 896.28 €
Livrets scolaires	142.45 €
Inscription Koala et Kandourou des maths	351.00 €
Affiliation à l'OCCE	456.75 €
Jardin	248.22 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 362.20 €</b>

Pour rappel, il est indiqué dans les statuts que la coopérative scolaire ne doit pas se substituer aux obligations de la commune en matière d'équipement et de fonctionnement de l'école. Ainsi, elle n'a pas à acquérir en lieu et place de la commune du matériel d'enseignement collectif ou du matériel indispensable au fonctionnement de l'école.

## 2. Hygiène et sécurité :

### a. Le document unique d'évaluation des risques :

En référence aux textes :

- Articles L.230-1 et L.230-2 du Code du Travail
- B.O.E.N n°27 du 12 juillet 2007

Le document unique d'évaluation des risques est un guide qui doit permettre de vérifier la bonne mise en œuvre des dispositions relatives à l'hygiène et la sécurité à l'école.

Lorsque il y constat de carence il faut évaluer le risque encouru pour les usagers, puis envisager des mesures de prévention adéquates, et un plan d'action.

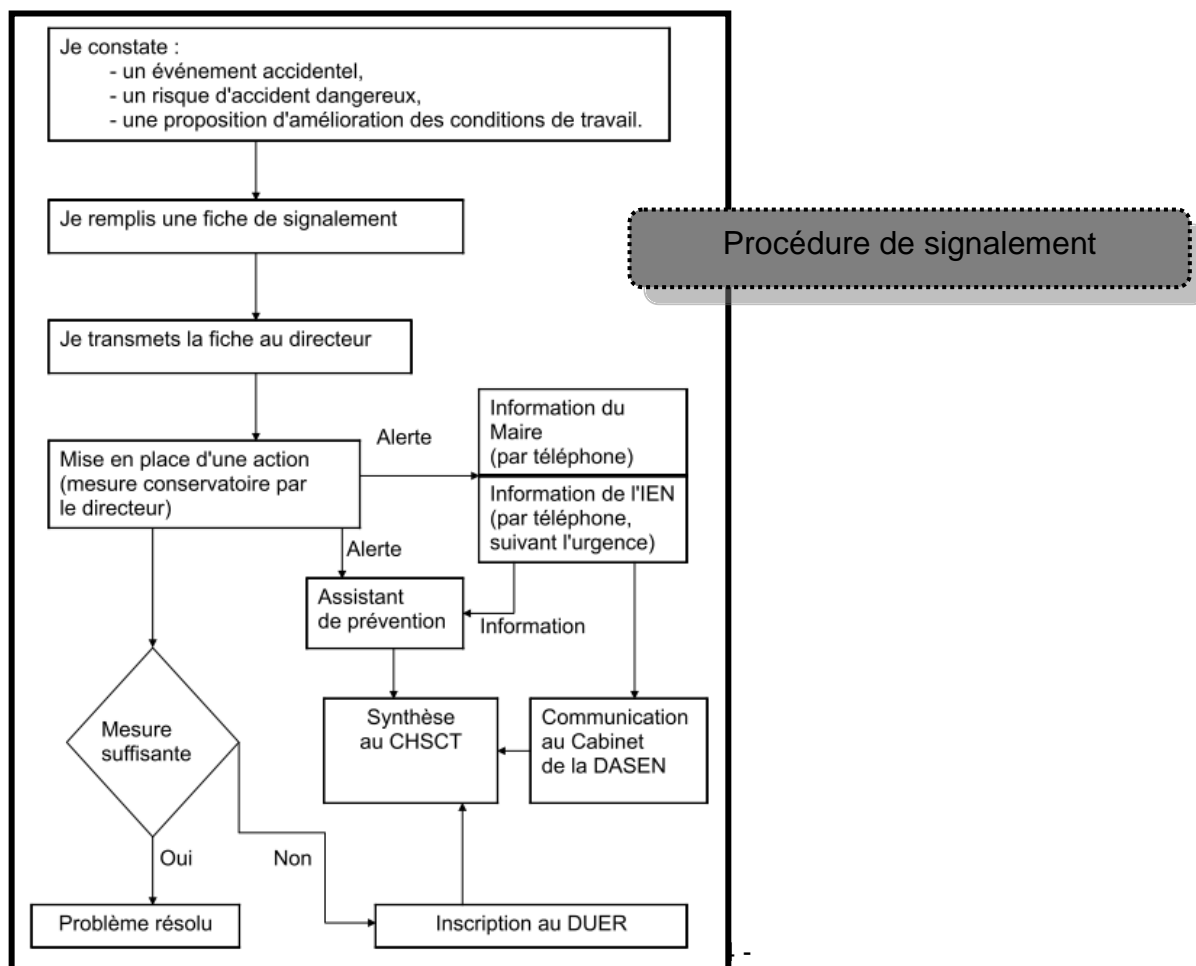
Mme Roch et M. Schielin ont renseigné le document conjointement, cela permettra de prévoir un plan d'action pour traiter les problèmes identifiés.

### b. Le registre de sécurité et santé au travail :

La mise en place de ce registre s'inscrit dans un dispositif départemental et académique en matière de sécurité, d'hygiène et de conditions de travail. Il est obligatoire (article 3-2 décret 82-453 modifié relatif à l'hygiène, à la sécurité et à la prévention médicale dans la fonction publique d'Etat) et doit être mis à la disposition de tous les personnels d'une école et des usagers.

Chaque usager peut compléter une fiche de signalement pour signifier un risque. Le registre est consigné au bureau de la direction. Toutes les remarques et suggestions relatives aux problèmes d'hygiène et de sécurité faites par l'ensemble des usagers seront conservées afin d'assurer la traçabilité de la prise en compte des problèmes et de les traiter au mieux.

Lorsque un usager effectue un signalement, il appartient ensuite à la directrice de transmettre les informations à la mairie et à l'inspection de l'Education nationale, puis de mettre en œuvre des mesures conservatoires permettant de garantir la sécurité des personnes.



c. Plan particulier de mise en sureté en cas de risque majeur :

Le bilan du dossier PPMS a été communiqué par l'IA à l'école. Certains points sont à revoir, comme l'équipement de l'école avec le matériel nécessaire au confinement et la réalisation annuelle d'un exercice de confinement. Mme Roch a communiqué à la liste du matériel nécessaire à la municipalité. L'école devra procéder à l'actualisation du PPMS pour la rentrée prochaine. Les modifications apportées devront y être mentionnées.

d. Exercice d'évacuation :

L'école a réalisé un deuxième exercice d'évacuation vendredi 6 juin à 13h40. Les classes ont évacué dans de bonnes conditions et en respectant globalement les consignes (une fenêtre est restée ouverte).

**3. Préparation de la rentrée 2014-2015 :**

a. La réforme des rythmes scolaires :

- L'entrée dans la réforme en septembre 2014 :

La proposition faite par le conseil d'école a été validée. La validation a été transmise par la DASEN à la mairie.

Organisation du temps scolaire Rentrée 2014/2015							
	8h	10h	10h25	11h30	13h30	15h15	16h
Lundi			R				APC
Mardi			R				APC
Mercredi			10h20 R	11h			
Jeudi			R				
Vendredi			R				

Ces plages horaires correspondent à la moyenne des horaires des écoles de la Communauté de communes.

Mme Wunenburger indique que l'école pourra disposer d'un accès à la salle polyvalente le mercredi matin de 8h à 10h pour l'organisation des activités sportives.

- Mise en place des APC :

A la rentrée prochaine les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont reconduites. L'organisation de ses activités relève de la compétence du conseil des maitres qui soumettra les modalités retenues à Mme l'Inspectrice de l'Education nationale.

L'organisation proposée est la suivante :

- 2 séances d'APC de 45 minutes par semaine
- Le lundi et le mardi soir
- Organisation pour une période de 24 semaines en tout : de fin septembre à début juin.

Le contenu des APC sera diversifié. Les enseignants proposeront de l'aide aux devoirs et aux élèves en difficulté, mais ils souhaitent également organiser d'autres activités qui seront en lien avec le projet d'école.

- Organisation du temps périscolaire :

L'organisation du temps périscolaire ne relève pas de la compétence de l'école, mais des collectivités locales. Actuellement, l'association « Cap sur l'III » a prévu d'élargir ses plages d'accueil à partir de 15h15, heure de sortie des classes.

Mme Wunenburger précise que la Communauté de communes dispose des compétences périscolaires. Un projet élaboré par la Communauté de communes n'a pas pu aboutir par manque de volontaires. Actuellement, cela est très compliqué pour des bénévoles de s'engager de manière définitive pour une année scolaire complète.

b. Les effectifs et répartitions prévisionnels pour la rentrée 2014-2015

Maternelle monolingue				Maternelle bilingue			
Effectifs actuels 2013/2014		Effectifs prévisionnels 2014/2015		Effectifs actuels 2013/2014		Effectifs prévisionnels 2014/2015	
PS mono	12	PS mono	7	PS bi	11	PS bi	13
MS mono	11	MS mono	14	MS bi	19	MS bi	12
GS mono	7	GS mono	11	GS bi	10	GS bi	22
	30		32		41		47

Seuils d'ouverture et de fermeture de classes maternelle		
Nombre de classes	Nombre minimum d'élèves	Nombre maximum d'élèves
1	10	32
2	33	64
3	65	96

Elémentaire monolingue				Elémentaire bilingue			
Effectifs actuels 2013/2014		Effectifs prévisionnels 2014/2015		Effectifs actuels 2013/2014		Effectifs prévisionnels 2014/2015	
CP mono	16	CP mono	8	CP bi	12	CP bi	14
CE1 mono	11	CE1 mono	16	CE1 bi	9	CE1 bi	11
CE2 mono	10	CE2 mono	11	CE2 bi	9	CE2 bi	9
CM1 mono	10	CM1 mono	16	CM1 bi	12	CM1 bi	8
CM2 mono	13	CM2 mono	12	CM2 bi	9	CM2 bi	8
	60		63		51		50

Seuils d'ouverture et de fermeture de classes élémentaires		
Nombre de classes	Nombre minimum d'élèves	Nombre maximum d'élèves
1	10	28
2	29	56
3	57	84

- Les propositions de répartition des élèves :

Les propositions de répartitions faites par le conseil des maîtres sont les suivantes :

Maternelle					
Classe	Enseignant	Effectifs	Classes	Enseignantes	Effectifs
PS-MS-GS mono	M. Schmitt	30	PS-MS bi	Mme Besada (fr) et Mme Tissot (all)	25
			GS bi		22
Elémentaire					
CP-CE1 mono	Mme Hagenbach et ?	24	CP-CE1 bi	Mme Pupka (fr) et Mme Siedle (all)	25
CE2-CM1 mono	Mme Richard et ?	19	CE2-CM1-CM2 bi :	?	25
CM1-CM2 mono	Mme Roch et ?	20			

Les propositions sont soumises à la validation de Mme l'Inspectrice de l'Éducation nationale.

Actuellement certains postes d'enseignants n'ont pas encore été pourvus. Il s'agit de complément de temps partiels. Les enseignants devraient être nommés au mieux début juillet, ou alors fin août.

Mmes Zaugg et Bach quitteront l'école à la rentrée prochaine.

c. Les besoins humain et matériel :

Actuellement, deux ATSEM, Mmes Litzler et Rouyer, assistent les enseignants des trois classes maternelles quotidiennement. Elles fournissent un travail de qualité, néanmoins il est impossible d'assister les trois classes simultanément puisqu'elles ne sont que deux. Pour garantir la qualité du service et permettre un fonctionnement optimal de l'école maternelle, la présence d'une ATSEM supplémentaire est nécessaire.

Dans le cadre de l'équipement informatique des classes, il est essentiel de poursuivre l'équipement en TBI (tableau blanc interactif) de l'école. Actuellement deux classes élémentaires disposent d'un TBI qui est un outil pédagogique extraordinaire au service des apprentissages des élèves.

Mme Wunenburger indique que le budget annuel de la commune a déjà été voté et que ces dépenses non pas été budgétisées.

Mme Lutz demande s'il n'est pas possible d'utiliser le budget « piscine » pour l'école. En effet, suite aux travaux de la piscine de Ferrette, les classes ne se rendront plus à la piscine durant l'année scolaire 2014-2015. Ce budget pourrait donc être utilisé pour l'équipement en TBI par exemple.

Par ailleurs des ajustements matériels sont à prévoir pour la rentrée prochaine. Il sera nécessaire d'acheter des tables supplémentaires pour les classes de grande section et de compléter les séries de manuels et les collections de dictionnaires en élémentaire.

d. Les listes de matériel :

Les listes de matériel des classes sont présentées.

Comme l'an passé, les enseignants de l'école élémentaire proposent d'effectuer des commandes groupées pour le matériel de papeterie pour les parents qui le souhaitent. Pour réduire les achats, certaines fournitures seront conservées durant tout un cycle, comme les classeurs par exemple.

En moyenne le montant des fournitures commandées par l'école s'élève à 17 €. Néanmoins pour les élèves de CP et CE1 il faudra prévoir une somme supplémentaire pour l'achat des fichiers de mathématiques et de lecture (22€ environ).

Suite aux difficultés rencontrées par les enseignants pour obtenir toutes les cartes d'identité nationale des élèves lors de sorties transfrontalières, il sera précisé sur les listes de matériel que les élèves doivent disposer d'une carte d'identité en cours de validité.

Pour rappel, cette information est donnée aux parents dans la note de rentrée ainsi que lors des réunions de rencontre parents-enseignants qui ont lieu en début d'année scolaire.

e. Les projets à venir pour l'année scolaire 2014/2015 :

Par la rédaction du nouveau projet d'école à la rentrée prochaine, les enseignants définiront des objectifs à atteindre pour améliorer la réussite des élèves. Des actions spécifiques pour atteindre les objectifs fixés seront mises en œuvre.

Certains enseignants envisagent déjà des actions spécifiques pour la rentrée prochaine.

Mmes Richard et Roch souhaitent effectuer une classe de découverte au printemps 2015, des devis auprès du centre PEP « La Chaume » à Orbey ont été effectués. Le coût du séjour est de 53,50€ par jour et par élève hors transport et activité spécifique (VTT, escalade). Le séjour peut être subventionné par le Conseil Général à condition que la municipalité accorde également une subvention.

Les parents d'élèves des classes concernées seront informés au mois de septembre lors de la réunion de rentrée. Davantage de précisions seront apportées lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école l'an prochain.

Mme Besada aimerait également monter un dossier auprès de l'agence de l'eau pour obtenir le soutien financier nécessaire à l'organisation d'une classe d'eau.

Les gouters (point ne figurant pas à l'ordre du jour, abordé de manière informelle)

Mme Lutz interroge les enseignants sur le bilan qui peut être fait suite à la suppression des gouters à 10h. Dans l'ensemble la mesure a été acceptée et comprise par les familles. Il y a une quinzaine d'élèves de l'école élémentaire et une vingtaine d'élèves de maternelle qui pour des raisons médicales ont besoin d'une prise alimentaire en milieu de matinée.

Mme Lutz interroge Mme Roch sur la possibilité de modifier le règlement intérieur pour permettre aux parents d'apprécier la nécessité ou non d'un gouter.

La suppression de la collation matinale en milieu de matinée émanant d'une demande institutionnelle, toute modification allant à l'encontre des directives académiques n'est pas possible. Néanmoins l'école prend en compte les élèves ayant des besoins particuliers pour des raisons médicales.

#### **4. Fête de l'école :**

La fête de l'école aura lieu vendredi 20 juin 2014.

Les bilans de l'organisation et des réservations pour les repas sont présentés.

Mme Roch remercie la municipalité, les représentants de parents d'élèves, le personnel de l'école : les ATSEM et les enseignants pour tout le travail mené cette année en faveur des élèves et de leur réussite.

La séance est levée aux alentours de 19h45.

Les secrétaires de séances

La présidente du conseil d'école

Mme LEON

Mme MATIJASIC

Mme ROCH